Polygamie, tortures, viols et actes de barbarie dans un contexte d’emprise religieuse sur ses 4 femmes et 28 enfants à Nogaro (32) : Makhete Mare, un migrant ivoirien fiché S pour radicalisation islamiste condamné à 30 ans de prison (MàJ)

19/11/2025 à 18h38



19/11/2025

Placé en détention provisoire depuis 2022, un homme de 45 a été condamné à trente ans d’emprisonnement avec une sûreté des deux tiers. Il était visé par 21 chefs d’accusation dont ceux de viol par conjoint, de violence sur mineur et de torture ou

acte de barbarie sur mineur.

Né en Côte d'Ivoire, l'accusé, arrivé en France à l'âge de 16 ans, observait une pratique « particulièrement exigeante et rigoureuse de l'islam », selon les enquêteurs. Il avait dépouillé le domicile de la plupart de ses meubles et calfeutré les fenêtres afin « d'empêcher le diable d'entrer ».

[…]

Le Progrès

11/11/2025

Makhete M. conteste ou garde le silence. Entendu des dizaines de fois, il a reconnu être le père biologique d'un seul enfant. Les autres ? De simples « colocataires ». Trois ex-compagnes, mises en examen pour violences sur mineurs et non-dénonciation, comparaîtront libres.

Makhete M. conteste ou garde le silence. Entendu des dizaines de fois, il a reconnu être le père biologique d'un seul enfant. Les autres ? De simples « colocataires ». Trois ex-compagnes, mises en examen pour violences sur mineurs et non-dénonciation, comparaîtront libres.

20minutes

22/04/2022

Un homme «invisible», quatre compagnes et 28 enfants. À Nogaro, un petit village du Gers, un drame humain s'est noué pendant plusieurs mois derrière les murs d'une maison de 600

mètres carrés. Avec un épilogue début avril : un Ivoirien de 42 ans a été mis en examen à Agen et placé en détention provisoire. Il est soupçonné de viols sur son épouse, d'actes de torture et de barbarie sur deux de ses enfants ainsi que de violences sur l'ensemble des enfants et ses trois concubines.

L'affaire démarre en septembre 2020. Une famille venue de l'Oise débarque à Nogaro, une bourgade de 2000 âmes. Les nouveaux arrivants louent une grande bâtisse située dans un lotissement aéronautique, un peu à l'écart du village. Personne ne sait vraiment de quoi ils vivent. *«Sans doute des revenus de la CAF* (caisse d'allocations familiales, NDLR)», confie une source proche du dossier.

Le Figaro

08/04/2022

Un homme de 42 ans, qui exerçait une emprise violente sur quatre femmes dont son épouse, et 28 enfants à Nogaro dans le Gers a été mis en examen à Agen. Il a été placé en détention pour des actes d'une violence inouïe.

Depuis la révélation de l'affaire, les parents d'élèves sont abasourdis. Personne ne souhaite s'exprimer sur cette affaire sensible. Les rares parents interrogés à la sortie des cours parlent d'enfants mutiques, toujours habillés avec des manches longues et des pantalons.

Les habitants de Nogaro sont stupéfaits par la violence des révélations. Mais dans ce village de 2200 habitants, l'arrivée de cette famille d'une trentaine de membres n'est pas passée inaperçue. Le maire Christian Peyret se souvient de leur arrivée en janvier 2019.

Je me suis très vite interrogée sur cette famille très

> *nombreuse et sur sa façon de vivre totalement en autarcie. J'ai rapidement alerté la gendarmerie et les services sociaux pour mener une enquête.*
>
> *Christian Peyret, maire de Nogaro*

Un homme fiché S ?

Très peu d'information filtrent sur ce bourreau. Les habitants de Nogaro rencontrés sur place, disent "*n'avoir jamais vu cet homme*". Le maire avoue ne pas savoir à quoi il ressemble. **Selon une source proche de l'enquête, cet ivoirien de 42 ans serait radicalisé et fiché S.**

France 3

Vingt-neuf adolescents et enfants auraient été victimes de l'emprise nocive d'un homme de 42 ans, mis en examen ce jeudi 7 avril à Agen, pour viols sur mineurs et placé en détention provisoire. Les faits se seraient produits entre 2017 et 2020 dans une maison isolée à Nogaro.

C'est une imposante bâtisse en bois à l'abri des regards, située en bordure de piste de l'aérodrome de Nogaro. Une construction d'apparence plutôt récente, louée par un homme de nationalité ivoirienne de 42 ans à un propriétaire belge, qui se serait transformée durant plusieurs années en véritable maison de l'horreur. Les faits reprochés qui s'y seraient déroulés entre 2017 et 2020 sont d'une extrême gravité : viols sur mineurs de 15 ans avec actes de barbarie.

Le quadragénaire mis en cause dans cette sordide affaire aurait fait venir dans le Gers une première femme, vite rejointe par plusieurs de ses sœurs, toutes de nationalité française et âgées entre 32 et 42 ans. Elles auraient eu avec lui des relations sexuelles plus ou moins consenties et auraient cohabité dans sa maison en compagnie de leurs

nombreux enfants. L'une d'elles a toutefois fini par quitter les lieux avant de dénoncer des faits de viols, violences volontaires et séquestration. Selon ses dires, les enfants auraient vécu un véritable enfer : victimes de sévices sexuels, ceinturés avec du câble ou encore frappés par les adultes et les enfants les plus âgés. La plaignante a notamment évoqué des coups de tuyaux portés sur les mineurs, enfermés des heures durant dans le noir… Glaçant.

Les victimes étaient scolarisées durant les faits à l'école primaire et au collège de Nogaro, comme nous l'a indiqué le maire de la commune Christian Peyret, qui nous a par ailleurs confirmé le "caractère sensible" de cette affaire ainsi que l'ouverture d'une enquête. Les enfants arrivaient chaque matin dans deux mini-vans. Une jeune surveillante récemment employée en service civique à l'école primaire et ayant été au contact de plusieurs d'entre eux décrit des « enfants très réservés », passant le plus clair de leur temps à rester ensemble, sans toutefois que leur lien familial ne soit clairement établi. « Quand on leur demandait s'ils étaient frères et sœurs, ils ne savaient pas nous répondre », témoigne la jeune surveillante.

Le mis en cause se serait converti à un courant islamique radical

(…) L'homme de 42 ans a, quant à lui, été placé en garde à vue mardi, avant d'être mis en examen ce jeudi pour "viols sur mineurs" et placé en détention provisoire. Il conteste les faits qui lui sont reprochés. D'après nos informations, ce quadragénaire se serait converti à un courant radical de l'Islam.

La Dépêche